

## Compte-rendu du conseil d'école du lundi 9 novembre 2015

### Ecole maternelle Georges Brassens

#### Ordre du jour :

- Validation du conseil d'école du 26 mai 2015
- Résultats des élections des parents d'élèves
- Bilan de la rentrée scolaire
- Approbation du règlement intérieur
- Charte de la laïcité
- PEDT (Projet Educatif Territorial)
- Projet d'école
- Sorties scolaires prévues
- Présentation PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)
- Bilan coopérative scolaire
- APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)
- Questions des parents d'élèves

**Présents :** Mesdames Bouveret, Derenne, Dufour, Olive, (enseignantes), Mesdames Caron, Moussa, Jonnaert, Le Celguerec, Benoit et Verissimo, (ATSEM), Monsieur Auger (Maire), et Messieurs et Madame Onclerq, Vasseur et Bill (Adjoints), Madame Rose (DDEN, absente excusée), Mesdames Paniego, Viana, Louiset et Mercier (parents d'élèves élus).

#### Validation du Conseil d'Ecole du 26 mai 2015 :

Le précédent conseil a été validé à l'unanimité.

#### Résultats des élections des parents d'élèves :

Le taux de participation a été de 40,74% et la liste proposée a été élue à la majorité.

#### Bilan de la rentrée scolaire 2015/2016 :

Petite section	Mme Isabelle Bouveret	26
Petite et moyenne section	Mme Emmanuelle Derenne	13 + 15
Moyenne et grande section	Mme Catherine Olive	20 + 9
Grande section	Mme Sylvie Dufour	31

#### Approbation du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est inchangé par rapport à l'année précédente. Il a été approuvé par l'ensemble du Conseil.

#### Charte de la laïcité :

Une charte de la laïcité a été portée à la connaissance des parents d'élèves.

#### PEDT (Projet Educatif Territorial)

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire mit en place dans les écoles primaires à la rentrée 2014, le PEDT doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Le PEDT est en relation avec le projet d'école. Il a été présenté et validé par l'Education Nationale.

#### Projet d'école :

Le projet est reconduit pour sa dernière année. Celui-ci a pour thème « développer la pensée logique pour la résolution de problèmes à l'école maternelle ».

#### Sorties scolaires :

Les enseignantes de petites sections souhaitaient effectuer une sortie en forêt de Carnelle avec leurs classes à l'automne mais les élèves n'étant pas encore prêts, celle-ci sera reportée au Printemps.

Une sortie au mois d'Avril à Samara est envisagée pour les grandes sections mais reste à confirmer. Il a été rappelé que compte-tenu des nouvelles réformes dans l'enseignement, les enseignantes travaillent actuellement à la mise à jour des livrets d'évaluation en priorité. Les projets de sorties scolaires seront ensuite affinés.

#### Présentation PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté face aux risques majeurs) :

Le PPMS est une procédure que chaque établissement doit prévoir pour faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur, ou d'une catastrophe extérieure, en attendant l'arrivée des secours. Ce plan a été mis à jour. Une situation de confinement dans l'école a été effectuée le 18 Septembre 2015 et validée par l'Académie. Une simulation d'évacuation de l'école a été réalisée le 29 Septembre

2015 et l'établissement étant facile à évacuer, les élèves ont été mis en sécurité en 3 minutes.

#### **Bilan coopérative scolaire :**

Les charges de l'année passée ont représenté un montant total de 6 182€ alors que les recettes ont été de 4 782€, laissant apparaître un déficit de 1 400€. Le bilan de la coopérative a été remis aux représentants des parents d'élèves.

#### **APC (Activités Pédagogiques Complémentaire) :**

Pour le premier trimestre, le projet est le « Land art ». Une aide personnalisée sera mise ensuite en place pour les second et troisième trimestres en fonction des besoins des élèves.

#### **RASED :**

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté de Neuilly-en-Thelle a pour objectif de venir en aide aux enfants ayant une difficulté passagère (autonomie, apprentissage, confiance en soi, relation difficile avec les autres, rejet de l'école, etc) soit sur proposition d'un enseignant (avec accord préalable des parents), soit sur demande directe des parents (03 44 26 23 11 ou [rasedneuillyenthelle@ac-amiens.fr](mailto:rasedneuillyenthelle@ac-amiens.fr)). Un document de présentation a été remis aux représentants des parents d'élèves qui le tiennent à disposition des parents qui souhaiteraient plus de renseignements.

#### **QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ÉLUS :**

##### Participation de l'Association des Parents d'Élèves à la fête de l'école :

Madame Bouveret accepte la participation des Parents d'Élèves à la fête de l'école par la mise en place de stands supplémentaires et la confection de gâteaux.

##### Ouverture d'une classe pour la rentrée 2016/2017 :

A ce stade de l'année scolaire, il est difficile de savoir avec précision le nombre d'enfants scolarisés en petite section l'an prochain. Actuellement nous avons une moyenne de 28,75 enfants par classe avec 115 élèves dans l'école. A partir de 120 élèves une ouverture de classe sera peut-être envisagée par l'Inspection Académique.

##### Remplacement de l'aire de jeux :

Elle est d'ores et déjà prévue par la Municipalité pour la rentrée 2016-2017. Il a été rappelé que le coût total d'une telle installation est de 15 000€ et que la mise en place nécessite plusieurs jours sans la présence des enfants (vacances scolaires).

##### Accueil en périscolaire des grandes sections :

A ce jour, il y a 18 inscrits. 7 à 11 enfants le fréquentent régulièrement. Ils sont encadrés par 2 personnes. L'effectif changera en Janvier puisque certains enfants auront atteint l'âge minimum de 6 ans.

##### Places de cantine / Avancement du projet du nouveau périscolaire :

A ce jour, il y a 21 élèves de moyenne section et 29 élèves de grande section inscrits à la cantine. Le nombre de places réservées aux élèves de la maternelle étant de 24 par service (sur un total de 80 places), il n'est pas possible d'accueillir d'autres élèves supplémentaires. Compte tenu de l'effectif, l'accueil des petites sections est encore moins possible, ces élèves demandant une attention plus particulière à un personnel déjà bien sollicité.

Concernant le projet du nouveau périscolaire, les appels d'offres seront clôturés le 13 Novembre 2015 et les travaux devraient démarrer début 2016. L'ouverture devrait se faire pour la rentrée 2017-2018. Ces dates sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

##### Utilisation de la « petite cour » :

La petite cour étant en pente, les élèves chutent régulièrement lorsqu'ils la dévalent. De plus, cette cour est très froide en hiver et très chaude en été. Enfin, il est difficile de séparer les petites sections et les moyennes sections de la classe de Mme Derenne le temps des récréations. Pour ces raisons, elle est donc réservée à la motricité et aux activités à vélo.

##### Présence des ATSEM à la réunion de rentrée :

Les ATSEM ayant déjà de larges amplitudes horaires, il est difficile de les faire rester en sus pour cette réunion. De plus, elles sont présentes lors de l'adaptation des futurs élèves de petite section. Après discussion, une présence les 10-15 premières minutes de la réunion serait à envisager.

##### TV durant la pause déjeuner (par temps de pluie) -> accès à la bibliothèque

Les parents d'élèves demandent la possibilité de proposer des livres aux élèves de la cantine lorsqu'il pleut afin de leur faire bénéficier d'un « temps calme » pendant la pause médiane. Cette proposition n'est pas exclue, le personnel de l'école proposant de mettre une caisse de livres à disposition des élèves. Pour des questions pratiques, les livres de la bibliothèque de l'école ne pourront pas être destinés à cet usage. Les parents d'élèves proposent un appel au don de livres auprès des familles afin d'alimenter le « bac de lecture de la cantine ».